

Procès-verbal

Réunion du Conseil municipal du 5 décembre 2020

Salle des fêtes d'Esquerchin

Présents : Thierry BOURY, Renaude HELIN, Didier TABARY, Philippe HELIN, Elodie SAVARY, Jean-Louis DELIGNY, Michaël BRUDER, Ludovic DINCO, Christine ERADES, Jean Louis HOT, Christophe OLIVIER, Frédéric TABAT, Michel THOREZ, Marie Jeanne SIMON, Michel VENUTTI

Secrétaire de séance : Elodie SAVARY

Le conseil municipal s'est réuni suivant un ordre du jour comme suit :

1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 novembre 2020.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal du 5 novembre 2020.

2- Présentation des dossiers travaux et les budgets prévisionnels.

Monsieur le Maire indique que le département du Nord donne la possibilité aux communes de moins de 5000 habitants de financer à hauteur de 50% des travaux réalisés dans la limite de 70 000 euros. Il rappelle que cet appel à projets implique des délais restreints qui l'ont contraint à avancer le conseil municipal.

Monsieur le Maire présente trois projets travaillés et pouvant entrer dans ce cadre. Il s'agit du remplacement du crucifix du cimetière, de la rénovation du monument aux morts et de l'enlèvement des peupliers jouxtant l'ancien terrain de football.

En effet, concernant le crucifix Monsieur le Maire présente des photos sur lesquelles le conseil municipal ne peut que constater la dégradation de la croix. Le socle est également très abîmé. Un remplacement complet du crucifix est envisagé.

Il présente ensuite le projet de rénovation du monument aux morts. Celui-ci a été érigé en 1924. Il présente actuellement des fissures, les pierres sont détériorées et l'éclairage prévu initialement est défaillant. Monsieur le Maire souhaite que le monument aux morts soit rénové afin de retrouver son état originel. De cette façon un nettoyage complet est prévu, les fissures rebouchées, les plaques de marbre changées et un éclairage tricolore sera mis en place.

Enfin, Monsieur le Maire aborde la question des 33 peupliers situés à proximité immédiate des terrains de football et du parking. Ces arbres matures ont atteint aujourd'hui une hauteur de plus de 25 mètres. Cette zone devient dangereuse puisque de nombreuses branches tapissent le sol, certaines sont tombées sur des voitures en stationnement, ou sur le stade. L'élagage n'est plus suffisant et Monsieur le maire conscient de ce que cela implique, explique qu'il est nécessaire de procéder à leur enlèvement. Monsieur le Maire indique qu'après cette opération le terrain sera dessouché puis nivelé. Il indique également que grâce au projet de reboisement, des plantations

pourront être faites à ce même endroit afin de recréer un espace boisé permettant de maintenir la biodiversité.

Après avoir présenté ces trois projets, Monsieur le Maire présente les tarifs réceptionnés.

Pour le crucifix, l'entreprise MECATEC Evolution propose un devis s'élevant à 3990 euros HT, soit 4811.90 TTC

Concernant les peupliers, l'entreprise Parcs et jardins ANDRIOLO propose une intervention chiffrée à 12315.05 euros HT, soit 14778 euros TTC.

Enfin, concernant le monument aux morts l'entreprise VASSEUR propose un devis d'un montant de 4113 euros HT et pour l'éclairage tricolore l'entreprise EIFFAGE chiffre l'intervention à 3820 euros HT.

Concernant le monument aux morts, l'article 261.4.10 du code général des impôts exonère de taxes si les travaux effectués concernent des collectivités publiques. Aussi, aucune taxe ne sera reportée pour le monument aux morts.

3- Demande de subvention – Appel à projets ADVB exceptionnel pour la rénovation, l'entretien ou l'aménagement du patrimoine communal et la réalisation d'espaces publics qualitatifs.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de subvention telle qu'elle doit être adressée et indique qu'il est nécessaire de délibérer afin que cette demande soit complète. Il rappelle que la totalité des opérations présentées ci-dessus se chiffre à 24238.05 euros HT, soit 27523 euros TTC. La subvention s'élèverait à 12119.03 euros.

Il propose donc au Conseil municipal de voter.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention appel à projets ADVB exceptionnel telle qu'elle a été présentée et autorise Monsieur le Maire à lancer le dossier.

4- Demande de soutien régional sur l'un des projets

Monsieur le maire fait part de la possibilité de déposer une demande de soutien auprès de la région sur le projet concernant le monument aux morts. En effet, la région laisse la possibilité de subventionner à hauteur de 30 % dans la limite de 3000 euros ce projet, sous réserve de la réception d'une demande de soutien.

Monsieur le maire propose donc au conseil municipal d'adresser une demande à la région.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de soutien telle qu'elle a été présentée et autorise Monsieur le Maire à lancer le dossier.

5- Questions diverses

1/ Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Christophe OLIVIER pour la présentation de l'avancée du projet verger communal. Celui-ci indique que les arbres ont été livrés et mis en à

l'arrière du terrain de football. La plantation des arbres fruitiers est prévue le samedi 12 décembre 2020. Le terrain prévu pour accueillir les plantations sera préparé par l'entreprise DEHOUR qui procèdera à l'ensemble des trous nécessaires.

Monsieur Christophe OLIVIER indique que compte tenu de la crise sanitaire, la plantation est autorisée par la sous-préfecture sous réserve de la déclaration des 10 planteurs, de la mise en place d'un protocole sanitaire. Toutefois, 20 visiteurs auront la possibilité d'assister à la plantation. Aussi, il demande aux personnes volontaires pour être planteurs de bien vouloir se faire connaître afin de les déclarer comme il convient.

2/ Une question concernant le règlement du cimetière est posée étant donné une difficulté récemment rencontrée. Une étude du règlement sera mise à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

3/ La question d'un arrêt de bus supplémentaire est posée. Celui-ci serait situé au niveau du blanc terroir dans la mesure où les bus bénéficient désormais d'une aire de retournement au niveau du cimetière. La question sera posée au SMTD.

4/ Monsieur le Maire rappelle que la campagne du Téléthon est lancée. Habituellement, des festivités sont mises en place par les associations du village. Cela est rendu impossible cette année compte tenu de la crise sanitaire. Néanmoins, il est rappelé la possibilité de participer à cette campagne par le versement de dons via le site internet ou le téléphone 3637.

La séance est levée à 10h45.

Thierry BOURY	Didier TABARY	Philippe HELIN
Renaude HELIN	Elodie SAVARY	Michaël BRUDER
Jean-Louis DELIGNY	Ludovic DINCQ	Christine ERADES
Jean-Louis HOT	Christophe OLIVIER	Marie-Jeanne SIMON
Frédéric TABAT	Michel THOREZ	Michel VENUTI